

Séance ordinaire du 31 octobre 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Délibération n°31102024D45

Objet : Vente de bois coupé : tarification

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 25 octobre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de pouvoirs : 07
Nombre de votants : 081
Pour : 08

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 octobre le conseil municipal de la commune de Serrières en Chautagne, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc		X		Nicole PARIS
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David			X	
BONVARLET Pierre-Alexandre			X	
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques	X			
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan	X			
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : MAILLET Jacques

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Exposé des motifs :

Suite à l'entretien des espaces boisés communaux, la commune dispose d'une réserve de bois de chauffage dont elle n'a pas l'utilité. Le conseil municipal souhaite faire profiter de ce bois aux habitants de la commune.

Une information sera mise en place auprès de la population. Pour en bénéficier, il convient de résider sur la commune de Serrières en Chautagne et de s'inscrire en mairie. L'ordre d'inscription déterminera l'ordre d'attribution jusqu'à épuisement du stock.

Le prix de vente est fixé à 25 € le stère, à prendre sur place.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✦ **APPROUVE** la vente de bois de chauffage au prix de 25 € le stère.

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 31 octobre 2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 04 novembre 2024.

Le Maire,
Brigitte TOUGNE-PICAZO



Le secrétaire de séance,
Jacques MAILLET

